Envoyé en préfecture le 18/02/2026
Reçu en préfecture le 23/02/2026
Publié le
ID : 035-213501554-20260130-09_2026-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

❖

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

❖

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LOHEAC

N° 9/26

Le vendredi 30 janvier 2026 à 19 heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick BERTIN, maire.
Date de la convocation : 22 janvier 2026
Membres en exercice : 15
Membres présents : 10
Membres votants : 13
Présents : M. Patrick BERTIN, Maire, Mme Marie-Annick CLOLUS, M. Ronan COUDRAIS M. Claude ROBIN, Mme Sylvie MONNIER, Adjoints.
M. Jean-René ROCHER, M. Jean-François COUROUSSE, M. Yves PAPAIL, Mme Christelle LECOQ, Mme Karine CHAZOULE
Pouvoir : Sabrina LEON-HUGUET à Sylvie MONNIER, Jean-François CLAIRON à Jean-François COUROUSSE, Alain MOREL à Jean-René ROCHER
Absents : Noromalala DAVID-RAJAONARIVO, Martine JUSTAL
Secrétaire de séance : Marie-Annick CLOLUS

****

OBJET : TRAVAUX – VALIDATION DEVIS AMENAGEMENT BOULANGERIE

Monsieur Patrick BERTIN, Maire, présente plusieurs devis pour l'aménagement intérieur de la boulangerie.

L'entreprise SMI nous a fait parvenir un devis en moins-value de 4 149,17 € HT pour une réduction de l'épaisseurs de panneaux isothermes.

L'entreprise Pavoine nous a fait parvenir un devis en plus-value de 140 € HT pour le changement d'une cuvette.

****

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE VALIDER** le devis de l'entreprise SMI
- **DE VALIDER** le devis de l'entreprise PAVOINE

RESULTAT DU VOTE	
Votants =	13
POUR ……..	13
CONTRE …….	0
ABSTENTION ……	0

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Patrick BERTIN

Certifiée exécutoire :
- Compte tenu de sa transmission à la Préfecture le : 18 février 2026
- De l'affichage le : 18 février 2026